



04 mars au 10 avril 2025

**Elections des délégués
à la Mutuelle Michelin (MNPEM)**

**Votez pour des délégué(e)s
attaché(e)s aux valeurs mutualistes**

Votre Mutuelle

La CGT a l'ambition de devenir à nouveau, en 2025, la première organisation syndicale pour administrer la Mutuelle.

En votant CGT, vous aurez l'assurance que les administrateurs de la Mutuelle veilleront à la maîtrise des augmentations sur le contrat individuel.

La CGT revendique une meilleure prise en charge par Michelin du régime collectif mais aussi du régime individuel.

Le vote CGT, c'est aussi la meilleure offre de service et une amélioration des garanties.

Si vous portez la CGT à la gouvernance de la Mutuelle, elle veillera à faire baisser les restes à charge, à être à vos côtés, proche des adhérents.

La CGT veut conserver une mutuelle d'entreprise, fidèle aux valeurs de ses fondateurs.

Nous sommes déterminés à assumer et à défendre la Mutuelle pour qu'elle reste indépendante et solidaire.



ATTAQUES CONTRE LA SECURITE SOCIALE : Ce sont nos cotisations et l'imposition qui financent la Sécurité Sociale.

Depuis sa création, la Sécurité Sociale subit des attaques du capital. En ce début d'année, le Medef et les grands patrons se livrent au pilonnage de nos acquis avec brutalité.

A travers leur discours, relayés par les médias, ils remettent en cause le système solidaire français basé sur la devise « *de chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins* » et menacent constamment de transférer les productions à l'étranger, car il y aurait trop de "charges" pour les entreprises françaises. En réalité, il s'agit d'un salaire différé, de cotisations qui bénéficient à tous les citoyens.

Chez Michelin, il ne s'agit pas seulement d'une menace. Nous connaissons ce chantage depuis plus de 40 ans avec la disparition de nombreuses usines de production dans le pays.

Depuis sa création, la Sécurité Sociale est dans le viseur du système capitalisme qui souhaite privatiser la santé et tirer profit de cette manne financière estimée à 300 milliards d'euros.

Avec le transfert régulier de nouvelles charges vers les Mutuelles, l'Etat cherche à alléger le budget du PLFSS (*).

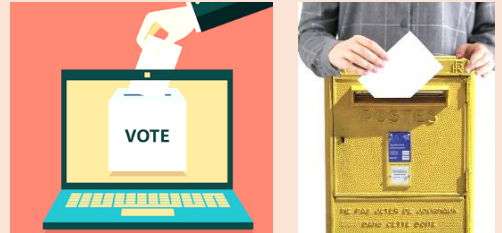
(*) PLFSS = Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale

Pourquoi rester une mutuelle d'entreprise ?

- Parce que son professionnalisme n'est plus à démontrer. Notre Mutuelle possède les compétences et l'expertise nécessaires pour assurer la meilleure qualité de service à ses adhérents
- Parce que la Mutuelle communique de manière transparente avec ses adhérents. Sa communication est claire et ciblée.
- Parce que notre Mutuelle sait s'adapter aux aléas pour que les délais de remboursement soient le plus court possible
- Parce que notre mutuelle d'entreprise est intègre et agit de manière honnête et responsable envers ses adhérents
- Parce qu'elle connaît sa population pour adapter l'offre de service au plus près des besoins.

Quand et comment voter pour les délégué(e)s à la mutuelle ?

- Le vote aura lieu entre le 4 mars et le 10 avril de manière hybride, par internet et par papier.



- Un courrier avec le matériel d'élection sera adressé à tous les salariés et retraités à leur dernier domicile connu pour pouvoir participer au vote.



04 mars au 10 avril 2025

Elections des délégués à la Mutuelle Michelin (MNPEM)

Défendons une mutuelle solidaire,
100% au service des adhérents,
et non à la recherche du profit



Votez pour des délégué(e)s
attaché(e)s aux
valeurs mutualistes

